



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SAVOIE

Direction des Collectivités
Territoriales et de la
Démocratie Locale

Bureau de la démocratie
locale et de l'utilité publique

ARRETE PREFECTORAL
fixant la liste des candidats au 1^{er} tour de l'élection sénatoriale
du 28 septembre 2014

LE PREFET DE LA SAVOIE

Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral, et notamment les articles L298, L299, L301 à L305, R149 à R153 ;

VU le décret n°2014-532 du 26 mai 2014 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs du dimanche 28 septembre 2014 ;

VU le décret n° 2014-632 du 18 juin 2014 relatif à l'élection des sénateurs ;

VU les candidatures régulières déposées en préfecture ;

SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture de la Savoie ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des candidats et de leurs remplaçants pour l'élection, le 28 septembre 2014, de deux sénateurs est arrêtée ainsi qu'il suit et dans l'ordre d'enregistrement :

- Mme Marion GERLAUD
remplaçant : M. Gérard BLANC

- M. Alain VAREYON
remplaçante : Mme Joëlle REGAIRAZ

- M. Camille SIMON-CHAUTEMPS
remplaçante : Mme Valérie GOURLIN-ROBERT

- M. Daniel DUFRENEY
remplaçante : Mme Dominique POINGT

- M. Claude GIROUD
remplaçante : Mme Viviane MERENDET

- M. Michel BOUVARD
remplaçante : Mme Jacqueline POLETTI

- M. Jean-Pierre VIAL
remplaçante : Mme Martine BERTHET

- M. Thierry REPENTIN
remplaçante : Mme Nicole SELTZER

- M. François RIEU
remplaçante : Mme Pauline DENIS

- M. Bernard GSELL
remplaçante : Mme Agnès CREPY

- M. Jean-Claude BENOIT
remplaçante : Mme Christiane LEHMANN

- M. Roger SIBUET
remplaçante : Mme Colette BIGUET

Article 2 : Le secrétaire général de la Préfecture de la Savoie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

CHAMBERY, le 12 septembre 2014

Eric JALON